

PAYS DE DIEULEFIT Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement

Le nouveau bureau va devoir trancher sur un projet

La semaine dernière, le SIEA (Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement du Pays de Dieulefit-Bourdeaux en Drôme Provençale) s'est réuni. Après la démission du président Robert Babelot, ont été élus de nouveaux président et bureau, ainsi qu'une commission d'appels d'offres. Richard Bouquet, conseiller municipal au Poët-Laval et déjà au SIEA, a pris la succession du président démissionnaire. Sur 30 votants, Richard Bouquet a obtenu 21 voix, contre 9 pour le maire de Dieulefit Christian Bussat, candidat.

Avant la réélection du nouveau président, le président par intérim aurait parlé de la charte de l'élu pour préciser les choses car il semblerait qu'il y ait eu des écarts de comportement. Richard Bouquet s'est présenté, pour permettre l'alternance de la présidence entre Dieulefit et Le Poët-Laval.

Pendant 7 mois, il s'est imprégné du fonctionnement du syndicat, des études et des projets pour améliorer la lagune actuelle. Sa mission pour les mois à venir ? « Choisir un projet avec une équipe et le mener à bien ». En effet, « on arrive à terme des études », notamment celle portant sur la séparation des urines à la source, étude qui avait été demandée par les élus de Dieulefit.

Christian Bussat, le maire de Dieulefit, élu fin juin, explique qu'à son arrivée au syndicat, « le projet de station d'épuration à boues activées était prêt [...] Tout était prêt mais on arrive,

nouveaux élus, et on veut comprendre la logique qui débouche sur un investissement important. Ils nous semblaient que c'était une option relativement lourde du point de vue environnementale [...] donc même si c'est une solution très répandue en France, on s'est dit que ça serait de bonne gestion que d'essayer de prendre un peu de hauteur et donc on a demandé qu'il y ait une étude de faite sur d'autres solutions (...). On voulait ouvrir l'éventail, bien faire le point sur ce qu'il était possible de faire éventuellement [...] Cette étude * arrive à terme avec deux conclusions : pour que la séparation à la source puisse être une solution à ce problème de pollution, il faudrait que 75 % des gens passent à ça, donc ça a le mérite d'être clair, ce n'est pas la solution. C'est bien de le savoir. Il fallait faire l'étude pour savoir ça. » Le maire de Dieulefit indique qu'une autre technique existe, qu'il serait possible de mettre à la place de cette station d'épuration un « filtre planté de roseaux à aération forcée ». Maintenant, le maire de Dieulefit souhaite que cette possibilité soit envisagée clairement, « qu'on aille au bout de cette idée, pour trouver une solution qui arrête de polluer le Jabron. C'est là-dessus qu'on s'est un petit peu heurté avec le président actuel du SIEA ».

Ce type d'assainissement aurait été évoqué mais semblerait autant compliqué que le système étudié.

Richard Bouquet et l'équipe ont jusqu'à juillet pour choisir un

des systèmes d'assainissement. « On part pour 30 ans donc on va changer de système. » Pour l'un des maires élu au SIEA, que les élus de Dieulefit aient des convictions est louable « mais il faut prendre en compte l'intérêt général ».

Le projet de station d'épuration à boues activées, dont l'appel d'offres a été lancé, devrait être le système retenu. Mais le bureau du SIEA va demander à la Police de l'eau son accord pour un délai supplémentaire de démarrage des travaux, prévu initialement en juillet 2021. Ce temps supplémentaire permettrait ainsi à l'équipe d'étudier les possibilités afin de faire le meilleur choix, notamment sur les questions d'impact de la future station. Le SIEA a contacté un bureau pour mener une étude d'impact, comme l'avait demandé le maire de Souspierre (La Tribune du 17 décembre 2020).

Pour rappel, le terrain pour ce projet appartient à la commune du Poët-Laval, situé proche d'une dizaine d'habitations de Souspierre et en contrebas d'autres maisons du village. Les habitants de Souspierre sont en assainissement non-collectif. Cette station ne traiterait que les eaux usées de Dieulefit et du Poët-Laval.

Maintenant que les tensions semblent s'être apaisées, au nouveau bureau de mettre tout le monde d'accord.

A. G.

* L'étude d'un montant de 11 065 € HT.



Si le projet de station d'épuration est définitivement validé par le syndicat, c'est au fond de ce terrain, derrière les arbres, qu'elle sera construite.

Concernant le projet, il est né d'un constat et d'une mise en demeure par l'État : la lagune, qui sert au traitement des eaux usées de Dieulefit et du Poët-

Laval, concentre trop de phosphate et d'azote... D'où l'obligation pour le Syndicat intercommunal de se mettre en conformité.

➤ L'origine des tensions

Lors de cette réunion, le maire de Souspierre, Pierre Mossaz, a souhaité faire une intervention après le vote, pour mettre au jour un certain nombre de pratiques qui auraient conduit à la démission de M. Babelot, comme il nous l'a indiqué.

D'après notre enquête, un contentieux financier aurait bien existé entre le syndicat et une association dieulefitoise. À l'origine de ce retard de paiement, une demande d'exonération de la participation

financière pour un raccordement. Mais se situant sur une zone d'assainissement collectif, comme n'importe quel particulier des deux communes (Dieulefit et Poët-Laval), l'association est soumise à participation. Ces arriérés ont depuis été payés, d'après nos sources courant janvier 2021.

Il n'en reste pas moins que la demande poussée de l'étude ajoutée à ce contentieux, a créé des tensions entre les élus du syndicat.

DIEULEFIT Jenny et Jessica

Vivent des manifestations pour aider !

Dans son rapport moral le président Gilles Faure Gilles a précisé que voilà un an il prenait la succession de Paul Pechoux, à la fois inquiet et fier de continuer cette mission d'écologie et d'aides diverses aux enfants et familles en grande détresse, aide qu'il a initié à Madagascar il y a 13 ans.

A l'annonce du confinement au mois de mars la pérennité des actions a été mise en danger. Impossible d'organiser de manifestation qui aurait empli les caisses. Grâce à la solidarité, à l'empathie, il a été possible de poursuivre l'aide aux enfants malgaches. Le vide-grenier en août et

le marché de Noël de décembre ont pu sécuriser la trésorerie mais ce sont vraiment les dons qui ont permis d'assurer tous les mois les envois aux relais là-bas. Les aides particulières (loyer, aide aux soins, matelas...) font l'objet de dons spécifiques, indépendants de ceux versés pour l'écologie.

Lorsque des demandes sortent du cadre de l'écologie, l'ensemble des adhérents est sollicité et c'est ainsi par exemple qu'un étudiant malgache est aidé dans son loyer à Clermont Ferrand par 3 personnes.

Les quatre relais adressent tous les mois un panier d'aide

fré des besoins à prendre en compte. L'école de brousse de Manjaquandriana a pu recruter une institutrice pour remplacer un titulaire démissionnaire. L'école reste la priorité.

Le bilan financier montre que fin février il restait seulement 3 mois de trésorerie. Il faut donc trouver des manifestations à faire au printemps. Le montant de l'adhésion est maintenu à 10 euros. Tout donateur est adhérent de fait.

Contact : lesmains.agiles@gmail.com ou nicolemarcel860@gmail.com, tél. 06 89 60 09 74 ou 06 89 60 09 74

AGENDA

■ DIEULEFIT

Pour nous joindre

Dieulefit, Le Poët-Laval, Montjoux-La Paillette : Patrick Chassepot 06 11 50 59 89, chassepot347@orange.fr

Médecin de garde

Groupe médical 04 75 46 43 34.

Pharmacie de garde

Du 20 au 27 février Grande Pharmacie de Dieulefit tel 04 75 46 42 87 ; du 27 février au 6 mars Pharmacie de Cléon-d'Andran tel 04 75 90 12 02

N° de répondeur unique : 04 75 51 28 95.

Samedi 27 février

Sortie plantes et usages | Rendez-vous camping Huttupia 06 20 21-2-25 07:48:46

Dieulefit Selon les sorties et les époques : reconnaissance des bourgeons, salades sauvages, orchidées, premières fleurs, certaines familles botaniques... 10h à 13h Réservation : 06 48 05 59 491

Ecoravie : quand se rencontrer...

En visite (sous réserve de vous savez quoi !) : les dimanches 14 mars, 25 avril et 6 juin à 15h, venez découvrir Ecoravie, le projet et les bâtiments. Inscription obligatoire

- En chantier participatif : du 8 au 12 mars et du 21 juin au 3 juillet. Infos et inscriptions : contact@ecoravie.org